



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Au rythme du Saint Sacrement, Le Landeron rayonne de ferveur et de tradition



Sous un grand soleil, Le Landeron a célébré la Fête-Dieu avec ferveur, réunissant procession, choristes, prêtres et fidèles autour du Saint Sacrement. La cérémonie, présidée par le curé Christophe Godel, a été marquée par des haltes devant quatre reposoirs richement décorés. La journée s'est conclue par un apéritif et un repas convivial au Château, saluant l'engagement de nombreux bénévoles. Claude Perrenoud y était, elle nous en parle en page 11

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH



N. MARTI SA

SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

hps
MINERGIE-P

le clos des Argilles

À VENDRE PROCHAINEMENT À CRESSIER

16 appartements
du 2.5 au 5.5 pièces

Intéressés par cette promotion ?
inscrivez-vous sur :
www.leclosdesargilles.ch



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.06.25 au 28.07.25

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 120977

Parcelle(s) et coordonnées: 5783 - Cressier; 2569789/1211100

Situation: Les Devins;

Description de l'ouvrage: Pose provisoire de chaille de construction jusqu'à la vente du terrain 5783.

Requérant(s): Benjamin Hämmerli HB Créations et bois, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone industrielle 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une route nationale; Distance à une route communale

Particularités: Zone à bâtir: Zone industrielle 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



LEGISLATURE 2024 – 2028

Bureau du Conseil communal du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

Président¹: GRANDJEAN André

Vice-présidente¹: CINOTTI Laila

Secrétaire¹: EVANGELISTA Ch.-Antoine

Vice-secrétaire: VEILLARD Jérémie

Membre: GARCIA Isabelle

¹ Membre du bureau

Répartition des dicastères

Dicastères

- Administration/Etat civil/Naturalisations/Finances et impôts:
- Feu/Protection Civile/Ambulance/Salubrité Police/Trafic/Région/RNL/Transports:
- Santé/ Prévoyance sociale:
- Enseignement/Pré-scolaire/Parascolaire:
- Culture/Sports/Tourisme/Loisirs/Eglises:
- Urbanisme/Economie publique/Energies/ Domaines/Environnement/Patrimoine bâti*:
- Travaux publics/Services industriels**:

* Patrimoine bâti = Maison Vallier, Château, centre scolaire, bâtiment parascolaire cantine des Prélards, La Raisse et ancien stand

** Services industriels = Eaux usées, Eaux claires, réseau d'eau potable, éclairage public, CAD

Cressier, le 23 juin 2025

IMPRESSUM

Tirage: 10'951 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.06.25 au 28.07.25

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 120645

Parcelle(s) et coordonnées: 5784 - Cressier; 2569757/1211157

Situation: Les Devins; Chemin des Broillets 12

Description de l'ouvrage: Pose d'un container pour le dépôt de matériels de construction (Menuiserie).

Requérant(s): benjamin Hämmerli HB Création et Bois, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone industrielle 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone industrielle 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Exceptionnellement, tous les services de l'administration communale seront **fermés le vendredi 4 juillet 2025**

(En cas d'urgence sur le réseau d'eau merci de contacter le 032 720.20.20 urgence sur le réseau électrique 026 322 33 44)

Nous remercions la population de sa compréhension

CONSEIL COMMUNAL

Directeur-trice

CINOTTI Laila

GRANDJEAN André

VEILLARD Jérémie

VEILLARD Jérémie

VEILLARD Jérémie

GARCIA Isabelle:

EVANGELISTA Ch.-Antoine:

Suppléant-e

GARCIA Isabelle

CINOTTI Laila

GRANDJEAN André

GRANDJEAN André

GRANDJEAN André

EVANGELISTA Ch.-Antoine

VEILLARD Jérémie

LE LANDERON



HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES ESTIVALES

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant toute la période des vacances scolaires d'été, **du lundi 7 juillet au vendredi 15 août 2025.**

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

A l'exception de:

Vendredi 1^{er} août Féribé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).
L'administration communale



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – ACCES INTERDIT PARKING C2T

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du réaménagement de l'entrée du parking du centre scolaire du C2T et du collège du Trèfle à 4, nous vous informons des points suivants :

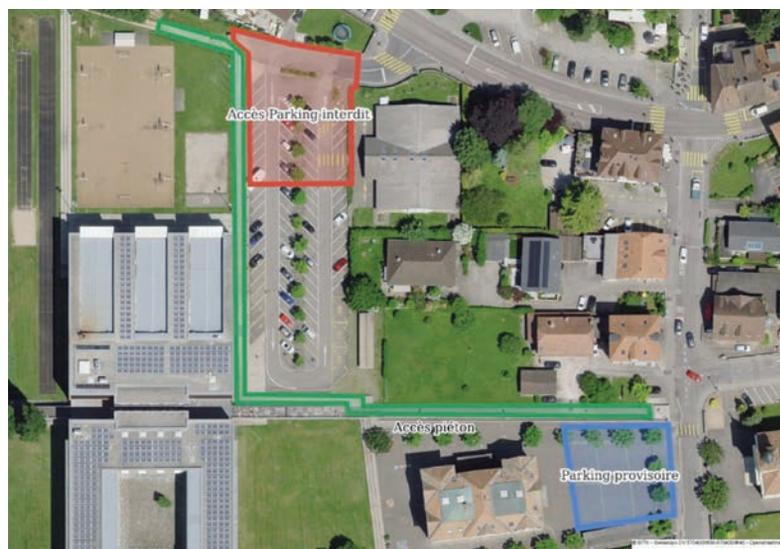
- L'accès au parking **sera fermé du 7 au 18 juillet 2025**. L'accès au parascolaire sera également interdit durant cette période.
- Le parking provisoire du collège primaire sera accessible pendant toute la durée des travaux.
- L'accès et le stationnement dédiés au parascolaire se feront également depuis le collège primaire.
- Nous vous prions de bien vouloir respecter le balisage du chantier.

Ces travaux permettront de sécuriser les déplacements des piétons et de réaménager les accès du collège « Le Trèfle à 4 ».

Pour toute question, veuillez contacter le service technique au 032.886.48.60.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

Commune du Landeron



LATÉNA



DES PLACES ENCORE DISPONIBLES À LA SOURIS VERTE DÈS LE 1^{ER} AOÛT 2025

La structure d'accueil **La Souris verte** propose encore quelques places disponibles à compter du 1^{er} août. Les familles intéressées peuvent inscrire leur enfant selon les disponibilités suivantes :

- Groupe des Papillons (enfants âgés de 18 à 30 mois) : les mercredi, jeudi et vendredi ;
- Groupe des Libellules (enfants âgés de 30 à 48 mois) : les lundi et mercredi.

Pour en savoir plus sur la structure et accéder au formulaire de pré-inscription, rendez-vous sur notre site internet commune-latena.ch



CHÂTELLENIE DE THIELLE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CHÂTELLENIE DE THIELLE

Communes d'Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier, Enges (Gals, Gampele, Ins et Müntschemier)

Séance du conseil intercommunal du 19 juin 2025:

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 133 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés au bureau communal de chaque commune membre du syndicat.

Intitulé des arrêtés:

1. Une demande de crédit de CHF 86'000.- pour la modernisation des deux derniers tableaux électrique de la STEP

Echéance du délai référendaire: Lundi 18 août 2025.

LATÉNA



FÊTE NATIONALE: APPEL À BÉNÉVOLES

Madame, Monsieur,

Après trois fêtes intercommunales, la nouvelle commune de Laténa organise pour la première fois sa propre Fête nationale du 1^{er} août, au bord du lac à Hauterive. Pour marquer cette étape importante, nous avons à cœur de proposer un événement innovant, festif et fédérateur.

Cette année, la manifestation débutera le 31 juillet avec une soirée organisée par notre partenaire Zumbuck's Event. Elle prendra une dimension plus officielle le 1^{er} août et se clôtura en musique et avec une séance cinéma le 2 août.

La réussite de cet événement repose en grande partie sur l'engagement de bénévoles. C'est pourquoi, nous faisons appel à vous: nous recherchons des personnes volontaires et motivées pour prêter main-forte lors de la journée de fête nationale, soit le **vendredi 1^{er} août**.

Nous proposons ainsi à toutes les personnes intéressées, dès l'âge de 14 ans, de s'inscrire à l'une des tâches ci-dessous, pour au minimum deux plages horaires consécutives :

- Montage, démontage, nettoyage (ouvert aux mineur-es)
- Bar: vente de boissons alcoolisées (seulement à partir de 18 ans)
- Brunch: aide au service du petit-déjeuner offert par la commune (ouvert aux mineur-es)
- Encadrement d'activités ludiques: il s'agira notamment de soutenir la Ludotène qui mettra une série de jeux à disposition (ouvert aux mineur-es)

Tous les bénévoles seront encadré-es par du personnel permanent et bénéficieront d'un accompagnement et d'explications adaptées à leur mission.

Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs sera versé par la Commune de Laténa après la manifestation. Aucun versement en espèces ne sera effectué aux bénévoles engagé-es durant la fête.

Inscription

Vous trouverez ci-dessous un lien QR code menant au formulaire d'inscription, ou vous pouvez également vous inscrire au moyen du lien suivant :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/14PycDfomH9Qv1lvFb0_ILSwPOG0PQsa0/edit?gid=1672170788#gid=1672170788

Lors de votre inscription, veuillez indiquer votre nom et prénom, adresse, âge et un numéro de téléphone par e-mail.

Le **déla** pour l'inscription est fixé au **vendredi 4 juillet 2025**. En complément à l'inscription sur ce formulaire, nous vous prions de transmettre par courriel à Laténa. CSLT@ne.ch vos coordonnées IBAN, afin de planifier le versement des défraiements. D'avance, nous vous remercions très chaleureusement pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1^{er} août encore plus belle et nous vous adressons nos salutations les meilleures.



AU NOM DU SERVICE CSLT

LATÉNA



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES D'ENGES ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Tous les enfants engeois effectuant leur scolarité obligatoire au sein de l'éorén et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit encore cette année au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement de nous transmettre :

- La quittance de paiement de l'abonnement ;
- Les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué.

Ceci **d'ici le 11 juillet 2025** par mail à Latena.AmenagementProjets@ne.ch. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

veuillez noter qu'à partir de la rentrée 2025-2026 le système change. Dorénavant les élevés d'Enges bénéficieront de la subvention communale de 50 % sur l'abonnement Onde Verte. Cette offre est valable également les jeunes jusqu'à 25 ans et d'autres subventions sont proposées pour les adultes et les seniors. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet

commune-latena.ch



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.06.25 au 28.07.25

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 120695

Parcelle(s) et coordonnées: 2551 - Saint-Blaise; 2566712/1207941

Situation: La Maladière 6

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de travaux

Requérant(s): Rémy Favre, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans: Veronica De Biase, DeBiase architecture sàrl, Rue de Neuchâtel 15a, 2072 St-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT

Particularités: Bâtiment non recensé au RACN

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.06.25 au 28.07.25

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 119416

Parcelle(s) et coordonnées: 2824 - Saint-Blaise; 2566589/1209984

Situation: Le Maley 8A

Description de l'ouvrage: Modification de la toiture, agrandissement du bâtiment du manège, démolition et reconstruction de la buvette

Requérant(s): Raphaël Pierre Georges Paratte, 2340 Le Noirmont

Auteur(s) des plans: Olivier de Bosset, Atelier d'architecture du Pommier, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone équestre du Maley / Entrée en vigueur le 18.10.2006

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route; Zone S3

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



25 ans d'expérience au service des familles.

Avis mortuaire offert sur **DECES.CH**

Tél. **032 721 19 31** – Prévoyance funéraire



Votre imprimerie à Neuchâtel
032 725 12 96 - www.messeiller.ch

TROGLO au lac!

Juillet-Août / 13-17 ans

ST-BLAISE 16H-19H / Débarcadère	HAUTERIVE 16H-19H / Beach volley
---	--

Mardi 8 & Jeudi 10 juillet
Mardi 15 & Jeudi 17 juillet
Mardi 22 & Jeudi 24 juillet

Mardi 29 & Jeudi 31 juillet
Mardi 5 & Jeudi 7 août
Mardi 12 & Jeudi 14 août

- SNACKS BOISSONS ACTIVITÉS CHILL -

Animation Jeunesse Culture

LATÉNA

troglo! animation jeunesse culture

VILLE DE Neuchâtel

Dès le 03 juillet 2025

(Re) découvrez le Sentier du Temps

Parcourez l'histoire de notre Terre le long de ce sentier mythique entre Chaumont et le Rocher de l'Ermitage, au cœur de la forêt neuchâteloise.

Départ de Chaumont	4,5 kilomètres de randonnée	2 heures de balade	23 panneaux illustrés
--------------------	-----------------------------	--------------------	-----------------------

Retrouvez toutes les informations sur www.sentierdutemps.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



SOLIDARITÉ AVEC BLATTEN: LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LATÉNA VOTE À L'UNANIMITÉ UN DON DE 1 FRANC PAR HABITANT-E

En réponse à l'éboulement dévastateur qui a frappé récemment la commune de Blatten dans le Haut-Valais, le Conseil général de Laténa, lors de sa séance du 12 juin 2025, a adopté à l'unanimité une proposition du groupe PLR visant à octroyer un don symbolique mais solidaire: un franc par Laténienne et Laténien sera versé à la Chaîne du Bonheur, au bénéfice de la commune sinistrée.

Ce geste, représentant un montant estimé à 11'716 francs (sur la base des statistiques au 31 décembre 2024), sera financé sur un compte dédié aux dons et subventions. Le montant définitif sera arrêté au terme du délai référendaire.

Le projet d'arrêté visait à répondre rapidement à la mobilisation nationale et intercommunale qui s'est organisée en faveur de Blatten, commune littéralement rayée de la carte par la catastrophe naturelle. De nombreuses collectivités publiques, telles que la Confédération, plusieurs cantons et villes suisses, se sont déjà engagées. Laténa s'inscrit ainsi dans cette dynamique de solidarité nationale.

Ce don ambitionne aussi d'inspirer d'autres communes neuchâteloises, mais aussi les citoyennes et citoyens à faire preuve de générosité envers les sinistrés-es.

Les fonds versés à la Chaîne du Bonheur seront utilisés dans le cadre des trois phases d'aide prévues: assistance d'urgence, soutien dans la phase de transition, puis prise en charge des frais non couverts à plus long terme. Cette structure garantit une répartition équitable et ciblée de l'aide, en coordination avec les autorités locales.

Par ce geste concret et unanimement soutenu, la Commune de Laténa affirme ses valeurs d'entraide et de solidarité et se tient aux côtés des habitant-es de Blatten dans cette épreuve.

Le Conseil communal

LATÉNA



LATÉNA S'ASSOCIE À LA DÉCLARATION DE GENÈVE ET LAUSANNE SUR GAZA

Dans sa séance du 12 juin 2025, le Conseil général de Laténa a accepté la proposition du Groupe PS-Vert' libéral demandant la signature de la Déclaration des villes de Lausanne et Genève concernant la situation humanitaire à Gaza.

Cette déclaration, datée du 21 mai, témoigne de la sidération éprouvée lors de l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023 contre la population civile israélienne, qui a fait plus de 1200 morts, 250 otages, dont une cinquantaine ne sont toujours pas libérés plus de 20 mois plus tard. Ce document atteste également du bouleversement ressenti depuis ce jour face aux souffrances immenses infligées à la population palestinienne et à la démesure de la riposte militaire des autorités israéliennes, avec un bilan de 50 000 Palestiniens tués, 90 % de la population déplacée et une bande de Gaza en ruine.

Ayant conscience de la gravité de la crise actuelle, de la situation humanitaire catastrophique, qui s'aggrave depuis quelques mois, et de l'élargissement du conflit à d'autres territoires, Laténa partage pleinement les préoccupations exprimées dans cette déclaration.

Face à la tragédie humanitaire qui se déroule en ce moment à Gaza, la Suisse ne doit pas rester inactive et silencieuse.

En tant que commune attachée au respect des droits humains et du droit humanitaire international, Laténa affirme sa solidarité avec toutes les victimes du conflit en rejoignant la liste des villes et communes signataires. Par ce biais, le Conseil fédéral est appelé à dénoncer les violations commises et à s'engager pour un cessez-le-feu immédiat; pour la libération des otages; pour le rétablissement complet de l'aide humanitaire et pour une solution politique pacifiée respectant les droits fondamentaux de toutes les populations concernées.

Le Conseil communal

CORNAUX



NOCES DE DIAMANT



Le 19 juin 2025, les Autorités communales, représentées par Madame Isabelle Weber et Madame Claudine Salzmann Silva, membres du Conseil communal, accompagnés de Monsieur Paul Favre administrateur, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Fernande et André Lachat** à l'occasion de leurs 60 ans de mariage.

CORNAUX



HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire réduit du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet 2025
du lundi 4 août au vendredi 15 août 2025

Ouverture du guichet

Lundi	08h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	08h30 - 11h30
Fermeture complète	du lundi 28 juillet au vendredi 1 ^{er} août 2025
Horaire normal	dès le lundi 18 août 2025

Les autorités et le personnel communal souhaitent à toutes et à tous un bel été reposant et convivial.

CORNAUX



ARRÊTÉ

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,
Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices
Des objets adoptés par le Conseil général lors de sa séance ordinaire du 23 juin 2025, soit:

Intitulé des arrêtés et règlement:

1. Arrêté portant modifications du Règlement relatif à l'approvisionnement en électricité du 11 décembre 2017;
2. Adoption du Règlement d'utilisation du Fonds communal pour l'énergie (RUFÉ)
3. Arrêté relatif à la reprise des actifs de la Commune de Cornaux par le Syndicat de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN)

Le délai référendaire prévu par la loi prendra fin le lundi 18 août 2025.

Cornaux, le 27 juin 2025

CONSEIL COMMUNAL

LATÉNA



LATÉNA'VENTURES: UNE NOUVELLE AVENTURE POUR LES ENFANTS DE 8 À 12 ANS

La Commune de Laténa est heureuse d'annoncer le lancement de Laténa'Ventures, une formule revisitée du Passeport-Vacances intercommunal. Ce nouveau programme est spécialement conçu pour les enfants de 8 à 12 ans et se tiendra **durant la première semaine des vacances d'automne, du lundi 6 au jeudi 9 octobre 2025, de 8h à 16h.**

Pensée pour éveiller la curiosité, encourager la découverte et créer des liens entre les enfants, Laténa'Ventures propose une semaine riche en expériences:

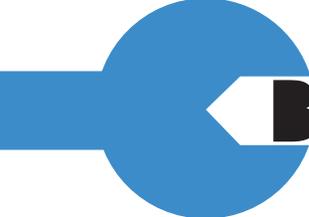
Des activités variées, ludiques et sportives, des ateliers découvertes, des jeux collectifs, et bien d'autres surprises attendent les participant-es. Le programme s'adresse à tous les enfants domiciliés dans la Commune, dans la tranche d'âge concernée.

Une modique participation financière sera demandée afin de couvrir une partie des frais d'organisation. Le programme détaillé sera communiqué à la rentrée scolaire.

Les places étant limitées, il est conseillé de surveiller les informations de rentrée pour ne pas manquer l'ouverture des inscriptions.

Laténa'Ventures s'annonce comme une belle manière de démarrer les vacances d'automne dans un esprit de rencontre, de jeu et de découverte!

Des renseignements complémentaires sont à venir via les canaux de diffusion habituels de la Commune.



GARAGE
BURKHALTER

sàrl

Rue de Soleure 8
2525 le Landeron
Tél. 032 751 15 26

garageburkhaltersarl@bluewin.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 27 juin 2025 au 28 juillet 2025

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC N° 120544

Parcelle(s) et coordonnées: 118 – Lignières - 1214318/2571298

Situation: Les Ravières; Chemin des Alises 9

Description de l'ouvrage: Construction de 4 maisons individuelles

Requérant(s): JALE SA – 2073 Enges

Auteur(s) des plans: Yoku Architecture Sàrl, Rue de Vieux-Châtel 21, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 – Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales: Art. 24 des dispositions transitoires du RELCAT (croisement de gabarits); Art. 10.05.04 lettre b RAC (TOS); Distance à un alignement; Abattage d'arbres

Caractéristiques:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 27 juin 2025 fait foi.

LIGNIÈRES



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 27 juin 2025 au 28 juillet 2025

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC N° 120678

Parcelle(s) et coordonnées: 1159 – Lignières - 1215020/2570733

Situation: Rue de Fin-de-Forel 28

Description de l'ouvrage: Transformation d'une ferme

Requérant(s): S-Log Engineering Sàrl – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans: Viviane Vogel Architecte EPFL RegA, Charrière 1, 2056 Dombresson

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole – Entrée en vigueur le 18.04.2012

Décisions spéciales: Art. 24c LAT

Caractéristiques: Bâtiment de valeur 5 au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 27 juin 2025 fait foi.

LIGNIÈRES



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer l'équipe éducative de sa structure d'accueil parascolaire «Rata-touille», la Commune de Lignières recherche un-e:

Educateur-trice de l'enfance EDE ou Assistant-e socio-éducatif-ve ASE à 40%

Activités principales

- Gestion administrative et organisationnelle de la structure en collaboration avec la responsable de site.
- Accueillir, orienter et assurer la relation avec les parents ou représentants légaux.
- Assurer l'encadrement et la sécurité des enfants.
- Organiser et animer les activités éducatives et pédagogiques.
- Effectuer et gérer les achats liés au fonctionnement de la structure.
- Veiller au respect du concept d'autocontrôle sur le plan sanitaire.
- Assurer les liaisons et les commandes avec le fournisseur des repas.

Profil recherché

- Être titulaire d'un diplôme d'éducateur-trice EDE et/ou d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve ASE ou d'un autre titre jugé équivalent.
- Expérience confirmée dans le domaine parascolaire avec des enfants de 4 à 12 ans.
- Personne dynamique, créative ayant le sens des responsabilités.
- Facilité dans les contacts humains.
- Posséder une connaissance des outils informatiques usuels.
- Esprit d'initiative et d'ouverture, flexibilité et polyvalence.
- Autonomie dans le travail.
- Compte tenu du fractionnement de l'horaire, il est recommandé d'être véhiculé.

Ce que nous offrons

- Un poste stable au sein d'une équipe professionnelle, engagée et dynamique.
- Un environnement de travail stimulant, propice à l'épanouissement professionnel.
- Une structure à taille humaine, qui valorise l'investissement personnel.
- Taux d'activité de l'ordre de 40% (environ 18 heures par semaine) durant 39 semaines par année.
- 13 semaines de vacances par année (identique aux vacances scolaires).
- Salaire et conditions de travail selon le statut et le barème de la fonction publique du Canton de Neuchâtel.
- Entrée en fonction lundi 18 août 2025.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter

- Patricia Boillat, directrice de la structure, patricia.boillat@ne.ch.
- Stéphane Bianchini, administrateur communal, +41 32 886 50 30.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez pas, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à commune.lignieres@ne.ch jusqu'au **10 juillet 2025**.

Des soins à domicile pour vivre pleinement.

Je bénéficie des meilleurs soins, adaptés à mes besoins, sans quitter mon domicile: un service fiable et personnalisé.

senevita-casa.ch/spitex



032 753 77 20



senevita Casa
Neuchâtel

Prenez un
rendez-vous
de conseil!

Des fruits et légumes plein votre jardin?



Offrez-leur une seconde vie solidaire!

Nous venons les cueillir ou les récolter

Contact : 032 886 69 66 ou Alexandre.Braekman-PERCENEIGE@ne.ch





AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



CANICULE: RESTONS VIGILANTS, PROTÉGEONS LES PERSONNES SENSIBLES

Avec l'arrivée de l'été et des journées ensoleillées, les températures peuvent rapidement grimper. Si ces beaux jours sont agréables pour beaucoup, ils peuvent aussi présenter des risques pour la santé. La commune tient à rappeler à ses aînés, et à toute personne vulnérable, quelques gestes essentiels pour se protéger durant les épisodes de canicule :

- 1. Gardez un contact régulier avec une personne de confiance.**
Assurez-vous d'avoir un proche, un voisin ou un membre de la famille joignable en cas de besoin.
- 2. Privilégiez les sorties tôt le matin ou en fin de journée.**
Évitez les efforts physiques et les déplacements pendant les heures les plus chaudes (entre 11h et 17h).
- 3. Rafraîchissez votre logement.**
Utilisez si possible une climatisation, fermez les volets et stores en journée, et ouvrez les fenêtres la nuit. L'usage d'un ventilateur, d'un parasol ou de linges mouillés peut aussi être utile.
- 4. Hydratez-vous régulièrement.**
Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour sauf indication contraire de votre médecin. N'attendez pas d'avoir soif!
- 5. En cas de problème de santé, contactez le médecin de garde au 0848 134 134.**

La commune reste également à votre écoute. En cas de doute ou de besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

Prenez soin de vous et restez au frais!

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA FIBRE OPTIQUE À LIGNIÈRES VONT PROCHAINEMENT DÉBUTER

Swisscom a informé le Conseil communal de l'extension prévue, en plusieurs étapes, de son réseau fibre optique à Lignières jusqu'aux habitations (FTTH – Fibre to the home). Les premiers travaux débuteront mi-juillet 2025 et, dès l'automne 2026, une partie des résidents de la Commune de Lignières seront raccordés à l'Internet ultra-rapide. Cependant, de nombreux travaux préliminaires seront nécessaires avant le début des travaux de raccordement.

Les travaux préliminaires débutent dès maintenant

Le raccordement d'un bâtiment à la fibre optique nécessite au préalable la signature d'un contrat par le propriétaire de l'immeuble. Ce contrat autorise Swisscom à effectuer le raccordement, sans engagement d'achat de service ultérieur. Les sociétés **Cablex et CR Telecom**, mandatées par Swisscom, contacteront les propriétaires pour convenir des détails du raccordement. Des questions en lien avec ces travaux peuvent être posées à l'adresse électronique suivante: lines.ls@swisscom.com ou auprès du chef de la réalisation, Monsieur Nabil El Garras (058 223 61 92).

Vers une connectivité optimale - Transition vers la fibre optique

Dans le cadre du déploiement du réseau à très haut débit, la fibre optique est progressivement introduite dans notre région. Le réseau de cuivre sera bientôt démantelé et il est crucial de vous préparer à l'arrivée de la nouvelle technologie de la fibre optique. Les propriétaires qui refusent le raccordement à la fibre optique aujourd'hui seront responsables des frais de raccordement ultérieurs, qui peuvent facilement s'élever entre CHF 8'000.- et plus de CHF 20'000.- selon la situation. Une fois le réseau de fibre optique achevé, le réseau de cuivre sera progressivement désactivé, ce qui signifie que les propriétaires n'ayant pas opté pour le raccordement à la fibre perdront l'accès aux services tels que la télévision et l'Internet, via le réseau de Swisscom. Nous vous invitons à profiter de cette occasion unique de vous raccorder au réseau de fibre optique de Swisscom. Cette transition technologique est entièrement financée par Swisscom et, une fois raccordés, les utilisateurs pourront choisir librement parmi les services proposés par les différents opérateurs actifs sur le réseau Swisscom.

Rester informé sur l'état d'avancement

Sur la page www.swisscom.ch/checker, les habitants et habitantes peuvent saisir leur adresse pour vérifier les performances disponibles à leur domicile et suivre les informations concernant l'avancement du projet fibre optique.

Soyez vigilant!

Des individus malveillants se font passer pour des techniciens et visitent ponctuellement les foyers. Sachez que les collaborateurs de **Cablex** et de **CR Telecom** sont toujours en possession d'une carte d'identification et ne se rendent jamais chez vous sans avoir pris rendez-vous au préalable. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter Monsieur Nabil El Garras (058 223 61 92).

Conseil communal

LIGNIÈRES



ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

arrête temporairement:

Article premier Pour permettre l'organisation de la Fête de l'été, la circulation sera interdite à la rue de Vy d'Enty **vendredi 27 juin 2025 de 17h30 à 21h00**, depuis la carrefour de la rue de Fin de Forel jusqu'au carrefour avec la rue des Ravières.

Art. 2 Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.

Art. 3 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 16 juin 2025 AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

TAILLE DES PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au 31 juillet 2025. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



CARTES JOURNALIÈRES LNM

Les communes de Cornaux, Cressier, Laténa, Le Landeron et Lignières proposent des cartes journalières de la compagnie de navigation LNM à prix réduit pour la saison 2025.

- Carte journalière 1 lac (Neuchâtel, Morat ou Bienne, sauf Aar)
- Carte journalière 3 lacs (sauf Aar)

Comment en profiter? Il suffit de passer à l'un des guichets d'une des communes ci-dessous.

Attention: il s'agit de cartes à échanger à la capitainerie de la LNM ou sur un bateau de la compagnie et non de titres de transports proprement dits. Elles sont valables et échangeables durant toute la saison 2025. Non nominatives, elles peuvent faire l'objet d'un cadeau. Par contre, il n'y aura pas de remboursement en cas de non utilisation en fin de saison.

Votre commune de domicile se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

CORNAUX	tél. 032 886 45 10
CRESSIER	tél. 032 886 51 60
LATÉNA	tél. 032 886 65 20
LE LANDERON	tél. 032 886 48 60
LIGNIÈRES	tél. 032 886 50 30

 **HONDA**

Oh Wow!

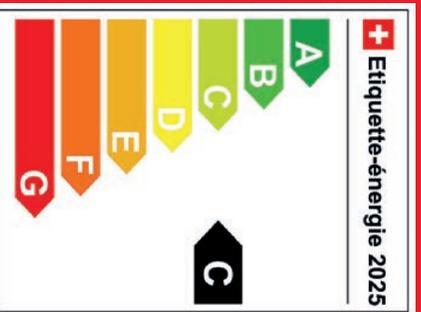


PRIME JUSQU'À

CHF 3'500.- LEASING 0%



HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL
Route du Vignoble 13, 2017 Boudry, 032 843 03 23,
garage-neuchatel@honda-eu.com, www.honda-neuchatel.ch



Offre « Oh Wow » valable du 15.05.2025 au 31.08.2025. Jazz 1.5 e:HEV Elegance, 122 ch, 1'498 cm³, prix catalogue CHF 28'990.- avec transport, prime de CHF 3'500.- soit un total de CHF 25'490.- OU prime de CHF 2'000.- avec un leasing à 0.0%, soit un total de CHF 26'990.-. Consommation mixte 4.5 l/100 km, émissions de CO₂ 102 g/km; catégorie de consommation de carburant C.

Leasing 0.0%: 48 mensualités de CHF 169.-, 10'000 km/an, 1er loyer facultatif de 23% du prix catalogue, coût annuel total des intérêts CHF 0.-. Taux d'intérêt annuel effectif 0.0%, assurance exclue.

Modèles présentés: Jazz e:HEV Advance Sport, 122 ch, 1'498 cm³, prix catalogue CHF 32'990.- avec transport, consommation mixte 4.7 l/100 km, CO₂ 106 g/km; catégorie C. Aucun leasing ne sera accordé s'il occasionne le surendettement de la cliente ou du client. Financement par Cembra Money Bank.



SAINT-BLAISE

Surf Party du Neuchâtel Funboard Team et du Club Ichtus

Les adeptes de sports nautiques se sont éclatés



En fin de semaine passée, la section compétition en planche à voile du Club Ichtus a rassemblé sur la pelouse du port les amateurs et amatrices de sports nautiques et même de Beach volley dans une superbe ambiance amicale.

Le programme était très étoffé :

- pumpfoil : planche à voile propulsée par la force des jambes
- wingfoil, windsurf et kitesurf : sports où l'on utilise une aile et une planche munie d'un foil (aileron) pour naviguer sur l'eau
- initiations de foil tracté, de planche à voile et de stand up paddle
- manche du Championnat suisse de planche à voile à foil
- courses par équipes en relais et individuelles de pumpfoil ainsi que freestyle
- Tournoi de Beach Volley
- DJ Yvs.rmrds et concert de l'Ecole de musique BBM74

Les journées de la Surf Party ont été caractérisées par des airs malheureusement trop faibles pour permettre aux participants et participantes à la manche du Championnat suisse de valider leur compétition. Il ne fallait que quelques nœuds de plus pour que tous «foilent» au-dessus de l'eau. Néanmoins, un petit parcours a réuni 28 compétiteurs dans un très léger vent dans l'après-midi de dimanche passé. Le premier tournoi de Beach Volley était organisé en collaboration avec le Beach Volley Club du Littoral Est. Il a été quelque peu perturbé par la pluie avant le retour d'un beau soleil.

Les organisateurs et leurs partenaires bénévoles ont su réunir des amateurs et amatrices de sports nautiques venus de toute la Suisse à Saint-Blaise. Qu'ils en soient félicités! (Crédit photos Papayer Edition 2025).

CZ



LE LANDERON

Inauguration officielle de l'espace vert « La Buissonnière » sous le soleil



Inauguré officiellement dans le cadre de la Fête de La Jeunesse, cette cour verte nommée « La Buissonnière » était une belle découverte pour le public. À cette occasion,

du café et des croissants étaient offerts à la population rendant ce moment important plus festif.

C'est Nadine Schouller, conseillère communale qui ouvre les feux en soulignant que c'est avec joie et fierté qu'elle procède à l'inauguration officielle de « La Buissonnière ». Cette nouvelle classe en plein air, représente un engagement en faveur de l'éducation, de la nature et du bien-être des enfants. Inspirée de la forêt, elle intègre des éléments naturels tel que le bois local, des arbres et des buttes. Une toile d'ombrage protège les enfants. Elle donne encore quelques informations sur la réalisation ce projet ambitieux qui a bénéficié d'une participation active des élèves dans sa création. Un rêve qui est devenu réalité. Elle remercie chaleureusement tous ceux qui se sont investis.

C'est au tour de Maïté Rodriguez Veuve, directrice des cycles 1 et 2, de prendre la parole pour faire part de son plaisir à voir un tel beau projet arriver à son aboutissement. Elle détaille ensuite les différentes phases de

cette réalisation tout en soulignant qu'il s'agit d'avoir du plaisir à évoluer dans cet environnement tout en prenant soin de cet espace privilégié. Les enfants auront la chance de voir cette nature évoluer dans sa variété tout en apportant un plus certain à leur évolution.

Découvertes

Lorsque l'on aborde cette cour verte, le regard est immédiatement attiré vers l'ameublement en bois naturel, les buttes et les arbres environnant le secteur. Des panneaux aux diverses expressions, réalisés par la classe d'Alexia Jelmini sont un régal à découvrir tel que « C'est pas tes oignons! Ramène ta fraise! Ne raconte pas de salades! Occupe-toi de tes choux! et autres ». Voilà une belle idée qui donne le sourire.

Un auto-guide

En un seul clic, chacun pourra découvrir informations et renseignements sur cet espace vert. Il suffit pour cela de cliquer sur le QR-Code joint à cet article renvoyant à un audio-guide des plus intéressants.

CP



LE LANDERON

Une magnifique Fête-Dieu sous un soleil généreux



Jeudi de la semaine dernière, Le Landeron célébrait la Fête-Dieu en cette année 2025 placée sous les signes de l'année sainte, de l'espérance et du nouveau pape. Le Landeron vivait à nouveau au rythme de la Fête-Dieu, seule commune du canton à célébrer le Saint Sacrement exactement soixante jours après Pâques.

Après le moment important de la cérémonie religieuse présidée par M. le curé Christophe Godel au côté de l'abbé Gérard, c'est au son des cloches que la procession se formait devant l'Église St.-Maurice Bannière des Confréries en tête, la fanfare La Cécilienne donne le rythme à la procession des choristes de l'ensemble vocal Le Landeron-Cressier, d'une délégation du service hospitalier de l'Ordre de Malte en Suisse, de l'abbé François-Xavier Gindrat et de la délégation de l'unité pastorale de Bienne-La Neuveville, de tous les prêtres du canton et des agents pastoraux laïcs présents dans le cadre de leur journée annuelle, des communiantes du Landeron et de La Neuveville de deux gardes suisses de la section Lemania (VD), du dais protégeant l'ostensoir de 1623 (soutenu par Jérémy Gaillard, Christian Muriset, Marcel Panchaud et Georges Rais) et des très nombreux fidèles.

Tout au long du parcours, chacun se recueillait devant les quatre repositoires (ancien poids public décoré par les Confréries, Chapelle des Dix milles Martyrs par Madeleine et Raymond Hinkel, à côté du collège primaire par les confirmants avec Ottilie et Gebhard Graf et à la citadelle par le groupe Christian Persoz) avec prières, bénédiction, chants et pétales de fleurs.

Un apéritif est ensuite servi dans le pré derrière la cure avant que tous se retrouvent dans la cour du Château ou pas moins de deux-cents repas ont été servis.

Cette belle journée se termine ainsi en toute convivialité dans une superbe ambiance.

Des remerciements sont adressés à tous ceux qui donnent de leur temps pour que cet évènement perdure, aux autorités communales et à leurs services, à la police neuchâteloise et locale et aux musiciens de La Cécilienne toujours fidèles depuis des lustres.

CP



HAUTERIVE

Une sortie au Grütli pour la Société Gym-Hommes Hauterive



Lors de cet avant-dernier week-end du mois de juin, la Société altaripienne de Gym-hommes organisait samedi dernier, sous un soleil resplendissant, son escapade annuelle au bord du lac des Quatre-Cantons.

Il y a un peu moins d'une semaine, les membres de la société Gym-Hommes Hauterive (SGHH) participaient à leur traditionnelle sortie familiale. Sur une idée de Michel Mougin, Président d'Honneur depuis le début de l'année, et organisée par le comité avec le soutien du nouveau Président Martin Meier, cette sortie restera gravée dans les mémoires. Destination retenue: Le Grütli.

La journée a débuté tôt à Hauterive, en car, prenant rapidement la direction de Lucerne, point de départ d'un voyage à travers les

paysages du lac des Quatre-Cantons. Arrivés à Lucerne, les participants ont changé de mode de transports, embarquant sur un bateau à vapeur. Le cadre, à la fois historique et spectaculaire, a offert une croisière inoubliable. Le repas, servi à bord, fut un véritable moment de plaisir, de découverte (viande hachée de Nidwald au jus Urbräu) mais surtout de partage. Arrivés au Grütli, lieu fondateur de la Confédération suisse, les participants ont pu choisir entre une balade d'environ un kilomètre jusqu'à la fameuse prairie du Grütli (qui fait partie elle aussi des mythes fondateurs du pays), ou une version plus courte ponctuée d'une pause-café. Dans tous les cas, chacun a pu profiter de la beauté naturelle et du poids symbolique du site. Ce fut déjà l'heure du retour à Lucerne en bateau jusqu'à Brunnen, suivie d'un trajet en train à travers les paysages alpins. Après un petit temps libre pour flâner à son rythme les participants ont repris le car en direction d'Hauterive, clôturant une journée riche en découvertes, en rires et en partages. Une sortie qui a su rassembler autour de l'histoire suisse, toujours dans un esprit fraternel.

Si vous souhaitez rejoindre cette belle équipe ou découvrir quelques photos supplémentaires, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la société: sghh.jimdo.com

Vous y trouverez de plus amples informations et un formulaire de contact.

MHD



CORNAUX

Un nouveau magasin LANDI et un dépôt agricole pour Cornaux

LANDI Région Neuchâtel SA entreprend la transformation complète de son site de Cornaux. Le magasin LANDI ferme ses portes le 28 juin pour permettre la construction d'un nouveau magasin moderne et un dépôt agricole performant qui verront le jour d'ici l'été 2026.

LANDI Région Neuchâtel SA ferme les portes de son magasin de Cornaux le samedi 28 juin 2025 à 17h00, dans le cadre d'un important projet de transformation. Pendant la semaine précédant la fermeture, une liquidation exceptionnelle des stocks est organisée sur place.

Situé au cœur du district de Neuchâtel, ce site constitue aujourd'hui le seul point de

vente LANDI de la région. Il joue un rôle central dans l'approvisionnement des clientes et clients, ainsi que des membres agricoles. Toutefois, les infrastructures actuelles sont devenues vétustes, trop exigües et ne répondent plus aux besoins d'une exploitation moderne ni aux normes de sécurité exigées par la configuration du site. La décision de fermer temporairement le magasin a été prise afin de permettre la réalisation d'un projet de modernisation de l'ensemble du site de Cornaux: «Le projet prévoit la démolition des installations existantes et la construction d'un nouvel ensemble fonctionnel, plus attractif et mieux intégré à l'environnement de la gare de Cornaux», explique Michaël Leuba, directeur

de LANDI Région Neuchâtel SA. Ce nouveau site comprendra un magasin LANDI moderne d'environ 1'300 à 1'600 m² de surface de vente ainsi qu'un dépôt agricole entièrement repensé, afin de mieux servir les besoins spécifiques des agricultrices et des agriculteurs de la région. Les travaux débiteront à l'été 2025, peu après la fermeture du site, et la réouverture est prévue pour l'été 2026.

Avec ce projet, LANDI Région Neuchâtel SA poursuit son engagement de longue date en faveur d'une agriculture performante et de proximité, tout en renforçant son attractivité commerciale au service de l'ensemble de la population régionale.



Redécouvrez les paysages de votre Commune avec les parcours sportifs balisés par la SDL

En marchant ou en courant chronométrez votre temps et inscrivez votre score sur le tableau des performances situé devant le local de la SDL (Place du Régent 1)



Durant la période estivale, trois parcours seront préparés
 "Le Pilouvi" juin à mi-juillet
 "La Praye" mi-juillet à fin août
 "Le tour de Serroue" septembre à mi-octobre



SAINT-BLAISE

Pêcheurs à la traîne du Bas-Lac Les poissons font la moue



Quatre membres de la Société des pêcheurs à la traîne du Bas-Lac ont pris le large, dimanche matin, pour participer à leur traditionnel concours de pêche. Un seul est revenu à leur petit port avec une prise.

Effectivement, François Gehrig a capturé un brochet de 2'870 grammes.

Toutefois, cette saison les captures deviennent difficiles dans le Bas-Lac: eaux trop claires? Manque de plancton? Cormorans trop gloutons?

LA NEUVEVILLE - Au programme!



CINÉ2520
WWW.CINE2520.CH

PARTIR UN JOUR

COMÉDIE DE AMÉLIE BONNIN

AVEC JULIETTE ARMANET, BASTIEN BOUILLON, FRANÇOIS ROLLIN



Alors que Cécile s'apprête à ouvrir son propre restaurant gastronomique et à réaliser enfin son rêve, elle doit rentrer en catastrophe dans son village natal suite à l'infarctus de son père. Loin du bourdonnement de la vie parisienne, elle recroise par hasard son amour d'enfance ; ses souvenirs ressurgissent alors et ses certitudes vacillent...

SA 28, DI 29 JUIN ET ME 2 JUILLET À 20H30
DI 6 JUILLET À 17H

12 (14) ANS - 1H38 - FR - 2025



LA VENUE DE L'AVENIR

COMÉDIE DE CÉDRIC KLAPISCH

AVEC SUZANNE LINDON, VINCENT MACAIGNE, PAUL KIRCHNER



En 2025, trente membres d'une famille apprennent qu'ils vont hériter d'une maison inoccupée depuis des années en Normandie. Quatre cousins sont chargés d'inspecter les lieux. Ils tombent alors sur les traces de la mystérieuse Adèle. En retraçant ensemble leur histoire, ils en apprennent davantage sur leur ancêtre, qui a quitté la Normandie à l'âge de 20 ans pour aller chercher sa mère à Paris. Arrivée dans la capitale en 1895, Adèle vit la fin du siècle au cœur d'une révolution industrielle et culturelle. À travers leur voyage introspectif dans leur généalogie, les quatre descendants découvrent un moment particulier de la fin du 19^e siècle, marqué par l'impressionnisme et la photographie.

VE 27 JUIN, SA 5 ET DI 6 JUILLET À 20H30
12 (14) ANS - 2H04 - FR - 2025



EN PREMIÈRE LIGNE

DRAME DE PETRA VOLPE

AVEC LÉONIE BENESECH, SONJA RIESEN, SELMA ALDIN



Floria est une infirmière passionnée qui travaille dans le service de chirurgie d'un hôpital cantonal. Chacun de ses gestes est parfait. Les situations de stress ne l'empêchent pas d'être à l'écoute de ses patients et en cas d'urgence, elle est généralement immédiatement sur place. Mais dans la dure réalité de son quotidien toujours imprévisible, maintenir ce niveau de professionnalisme n'est pas chose facile. Ce jour-là, alors qu'elle prend son service du soir dans ce service complet et en sous-effectif, une collègue est absente. Malgré le stress, Floria s'occupe des patients avec attention. Mais plus les heures de la nuit passent, plus son travail devient une course contre la montre.

DI 29 JUIN À 17H EN VOST
MA 1^{ER} ET VE 4 JUILLET À 20H30 EN VOST
6 (16) ANS - 1H32 - CH - 2025 - VOST



POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH.

New Kia EV3
Plus de 600 km d'autonomie.

KIA
Movement that inspires

À partir de CHF 36'950.-

En savoir plus.

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

KIA
Since 2004

Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: EV3 GT-Line 81,4 kWh auto., CHF 50'950.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incl.), toit vitré coulissant électrique CHF 900.- (TVA incl.), 16,2 kWh/100 km, 18 g CO₂/km, rendement énergétique B. EV3 Air 58,3 kWh auto., CHF 36'950.-, 15,8 kWh/100 km, 17 g CO₂/km, rendement énergétique B. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 113 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2025 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants).



Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

À L'AFFICHE

PARTIR UN JOUR
SA 28, DI 29 JUIN ET ME 2 JUILLET À 20H30
DI 6 JUILLET À 17H

LA VENUE DE L'AVENIR
VE 27 JUIN, SA 5 ET DI 6 JUILLET À 20H30

EN PREMIÈRE LIGNE
DI 29 JUIN À 17H EN VOST
MA 1^{ER} ET VE 4 JUILLET À 20H30 EN VOST

PROCHAINEMENT

OPEN AIR CINÉMA :
13 AU 16 AOÛT, PLACE DE LA LIBERTÉ

WWW.CINE2520.CH

Ecoute Respect Disponibilité

Notre écoute pour comprendre les attentes

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage · Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

LE LANDERON

Une Fête de la Jeunesse incroyable et très joyeuse

Samedi dernier, dès le matin, les élèves se retrouvaient dans la cour du collège primaire et sur le site de « La Buissonnière » pour participer à divers jeux et coloriages. Un tout beau moment de détente et de plaisir.

Chorale des cycles 2 et 3

Ils étaient tous là pour participer à ce dernier concert sous la direction de Gérald Kottisch accueillis par un très nombreux public. De belles surprises, des voix magnifiques, des solos incroyables, ce ne sont pas moins de quinze chansons qui ont mis le feu à l'assistance sous un soleil de plomb. Applaudissements fournis ont jalonné ce concert très émouvant. Gérald Kottisch a été remercié et ovationné pour son engagement tout au long de ses 35 ans d'activités. Et c'est majestueusement qu'il a tiré sa révérence sous des applaudissements intenses. Que d'émotions pour tous, un concert dont on se souviendra longtemps. Merci à lui.

Cortège

En début d'après-midi, place au cortège avec

son clin d'œil au 700 ans du Landeron sous le thème « Souviens-toi ». Les élèves dans leur costume du grand spectacle des écoles prenaient le départ au son de la musique de la Cécilienne accompagnés de représentants communaux et membre du comité du 700^e défilant tous ensemble dans quelques rues villageoises. Une belle surprise venait agrémenter le cortège avec la présence d'un groupe de soleurois maniant leurs crécelles avec dextérité, accompagné d'un char à bulles très coloré. Une présence qui en a fait sourire plus d'un de plaisir. Malgré quelques gouttes de pluie qui sont venues mettre leur grain de sel à la fin du cortège, tout s'est déroulé à merveille.

Spectacles

Que de succès pour David Schulthess tant chez les petits que chez les grands. Il est même resté après son spectacle pour faire des close-ups dans le Bourg. Il s'est pratiquement fait « harceler » par les enfants qui voulaient connaître tous ses trucs. Il est resté sur

place pratiquement une heure de plus pour répondre aux souhaits du public. Un moment de folie.

Quant à Caroline Alves et Sim's, le public a été conquis. Si certains étaient venus pour l'un ou pour l'autre, d'autres ont découverts avec plaisir les talents de ces deux artistes. Les enfants étaient également très heureux de pouvoir bénéficier d'un autographe à la fin de chaque concert sans une goutte de pluie heureusement.

Pour finir

La disco des plus grands a été très appréciée et a mis le feu dans la cour du château.

En tout cas le sourire des enfants était là et comme à l'accoutumée et certains ont fini dans les fontaines bien sûr. Une bonne et belle édition.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour organiser et être présents pour la réussite de cette journée exceptionnelle. CP



LATÉNA

Deux nageuses, une passion



Des rêves de succès plein la tête

Nos villages regorgent de pépites tant du côté de l'artistique que du sportif. Parmi celles-ci nous vous présentons deux sœurs, deux championnes, deux étoiles montantes.

Manon Richard a 17 ans et sa sœur Loane 15. Elles habitent Marin-Épagnier depuis un an et demi mais Manon va bientôt s'installer à Genève pour commencer ses études.

Loane et Manon ont goûté à l'eau des bassins très très jeunes (même pas quatre mois). Tout naturellement elles ont suivi tous les niveaux poissons à l'école de natation du Red-Fish Neuchâtel. Elles ont tâté un peu d'athlétisme, mais l'appel de l'eau a été plus fort. La cadette a rejoint la section triathlon et la natation de compétition au Red-Fish tandis que son aînée s'est d'abord essayée au plongeon avant de rejoindre sa sœur au triathlon. « Les entraînements de natation pour les jeunes triathlètes se faisaient avec les nageurs de compétition, et c'est comme ça que j'ai commencé la natation de compétition ». Si Manon est spécialiste du papillon (mais « j'aime aussi le 400 m 4 nages et le 800 m nage libre »), Loane, après s'être spécialisée en dos (50, 100 et 200 m), a remarqué qu'elle nageait aussi très vite sur le 100 m et le 200 m nage libre.

Un entraînement d'enfer

Manon et Loane s'entraînent les lundis, mercredis et vendredis matin près de 2 heures avant l'école (début à 6 heures...). « Chaque soir, nous avons à nouveau entraînement de 2 heures environ qui se termine à 20 heures au plus tard » précisent-elles. « Le samedi matin, nous avons un dernier entraînement de la semaine de 8 heures 30 à 10 heures » disent-elles en cœur.

Ajouter à cela la préparation physique (en séances privées ou en petits groupes) et pour Manon un entraînement hebdomadaire en salle de musculation, ainsi qu'un entraînement de course à pied; depuis 1 an et demi,

elle nage aussi tous les jeudis à Genève, avec des nageurs internationaux et des médaillés olympiques.

Un entraînement qui porte ses fruits

Loane est multiple championne suisse dans sa catégorie d'âge, et elle détient plusieurs records suisses de cette même catégorie sur différentes distances en papillon. Elle a, en outre, décroché une médaille de bronze aux championnats suisses élite sur 200 m papillon et participé à deux demi-finales aux Jeux européens de la jeunesse à Maribor.

Manon, quant' à elle, a atteint deux demi-finales aux championnats d'Europe juniors en 50 m dos, et une finale en relais 4x100 m 4 nages avec l'équipe suisse. Elle est multiple championne suisse d'âge et multimédaillée aux championnats suisses élite en nage libre, dos et papillon. Elle détient, elle aussi, plusieurs records suisses d'âge en dos et en libre.

Leurs objectifs à court et long terme

Toutes deux participeront, du 1^{er} au 6 juillet 2025, aux championnats d'Europe juniors à Samorin. Pour Loane ce seront ses premiers championnats d'Europe juniors (18 ans et moins) et les derniers pour Manon. La plus jeune souhaite y vivre une belle expérience, viser une demi-finale si possible, et améliorer ses temps. À long terme, son objectif est de participer aux championnats d'Europe, du monde, et aux Jeux olympiques. La plus âgée espère, elle, y décrocher au minimum une demi-finale. Elle participera ensuite aux championnats du monde universitaires à Berlin: « ce sera ma première compétition élite internationale ». Une demi-finale est un objectif réaliste. Son grand rêve reste une participation aux Jeux olympiques de Los Angeles en 2028.

Un esprit sain dans un corps sain

Loane termine actuellement l'école obligatoire. Elle a pu y bénéficier d'un bon encadrement tant au CRP qu'au centre scolaire du Mail.

En automne, elle commencera un certificat de culture générale avec maturité spécialisée au Lycée Jean-Piaget. Elle pourra profiter d'un horaire adapté. « Malheureusement, le canton de Neuchâtel ne propose pas encore de structures sport-études aussi développées que dans d'autres cantons suisses. Il faut donc beaucoup négocier et organiser » regrette-elle.

Plus tard, elle aimerait travailler dans le domaine de la santé ou de l'éducation.

Quant' à Manon elle termine sa maturité gymnasiale en biochimie au Lycée Denis-de-Rougemont; elle a pu bénéficier du statut de sportive d'élite ce qui lui a permis quelques aménagements. « Les cours étaient toutefois très intenses, et j'ai dû rattraper beaucoup de choses par moi-même. Ce n'était pas simple, mais j'ai réussi ». À la rentrée, elle commencera des études en sciences pharmaceutiques à

l'Université de Genève où elle pourra étaler sa première année sur deux ans pour pouvoir accorder plus de place à la natation.

La famille: un acteur important de la réussite

« Nos parents jouent un rôle essentiel dans notre parcours. Ils nous soutiennent autant moralement que financièrement. Entre les cotisations au club, les frais de compétitions, les camps, les déplacements et le matériel, la natation représente un budget important chaque année. Ils nous conduisent chaque matin très tôt à l'entraînement et nous accompagnent les weekends lors des compétitions. Leur soutien est précieux, surtout dans les moments difficiles ou lorsqu'on est déçues de nos performances. Ils sont très fiers de nous et nous accompagnent avec une grande passion, jour après jour » répondent-elles en cœur.

Un conseil pour les jeunes qui veulent faire de la natation de compétition?

Loane: « Prends du plaisir à nager, amuse-toi même pendant les entraînements difficiles, et force! »

Manon: « La natation est un sport très technique, avec plein de détails à maîtriser. C'est tout sauf monotone! Et puis j'ai des amies partout en Suisse, qu'on retrouve à chaque compétition. C'est un vrai plaisir de nager avec elles, ici et à l'étranger ».

Le BULCOM souhaite à Manon et Loane, plein de succès pour l'avenir proche et suivra leurs exploits de près.

DJ



J'espère participer aux Jeux de Los Angeles.



Je continuerai à nager tant que j'en aurai du plaisir.



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre-2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 29 juin: 9h45 Culte unique radiodiffusé au temple de St-Blaise. Les Bourdons (garderie) et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche – cf. programme sur le site. Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la 9^e Harmos.

Infos et inscriptions: Ruth Letare (contact ci-après).

Jeudi 3 juillet: 20h00 **Temps de prière** pour la paroisse à la chapelle (Grand'Rue 15).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 1^{er} juillet: 10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 27 juin

9h00 Messe du Sacré Cœur de Jésus à St-Blaise

10h00 Onction des malades à Marin-Épagnier

Samedi 28 juin

18h30 Messe du Cœur Immaculé de la Bienheureuse Vierge Marie à St-Blaise

Dimanche 29 juin

9h00 Messe à St-Blaise, Apôtres Saint Pierre et Saint Paul

10h30 Messe à St-Blaise, Apôtres Saint Pierre et Saint Paul

Mardi 1^{er} juillet

9h00 **Pas de Messe à St-Blaise**

Vendredi 4 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 5 juillet

18h30 **Pas de Messe à St-Blaise**

Dimanche 6 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Composition du nouveau conseil de paroisse pour l'église catholique de Saint-Blaise LES GESTIONS DES POSTES AVEC EFFET IMMEDIAT:

Abbé:	Gérard Muanda
Président:	Jean-Marc De Gasparo
Vice-Président:	Pierre Papet
Secrétaire:	Nadia Schumacher
Caissier:	Raji Karattuparambil
Gestion finances:	Yannick Butin et Raji Karattuparambil
Gestion assurances:	Stefano Gallitano
Gestion bâtiments:	Pierre Papet
Gestion Intendance:	Monique Schouwey

Conseil de Paroisse

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 29 juin

10h00 Messe suivie de l'assemblée générale de la paroisse de Cressier - Enges - Cornaux après la messe à l'église de Cressier

Mardi 1^{er} juillet

11h00 Messe au Foyer

Jeudi 3 juillet

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 6 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Eglise 1, CP 30, 2088 Cressier 079 367 79 32. Secrétariat à disposition le mardi et le vendredi après-midi – 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 5 juillet

17h00 Messe – ATTENTION HORAIRE D'ÉTÉ

Dimanche 6 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Secrétariat à disposition le mardi et le vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

MEMENTO DU MOIS DE JUILLET

CRESSIER

01.07-31.10 **Refuge domaine de Bel-Air**, Labyrinthe de maïs, Bel-Air le Landeron

31.07 **Commune / Fanfare / ADC**, Fête Nationale, Place du village

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches, le musée de la vieille ville est ouvert

Parc animalier, labyrinthe du maïs de mi-juillet à mi-octobre

26.07 **SDL**, Fête du Camping, Camping des Pêches

31.07 **La Cécilienne**, 1^{er} août Village

LATÉNA

02.07 **Passage du Bibliobus**, 15 h-16 h Village, Enges

02.07 **Vita'Laténa** – Séance de Streetworkout, 17 h 30

Parc de Streetworkout, Saint-Blaise

08.07- 24.07 **Troglo au lac**, chaque mardi et jeudi, 16 h 19

Débarcadère, Saint-Blaise

29.07-31.07 **Troglo au lac**, chaque mardi et jeudi, 16 h 19

Beach volley, Hauterive

31.07-02.08 **HotRive Festival Open Air**, Plage d'Hauterive

LIGNIÈRES

11.07-13.07 **Concours hippique de Lignièrès**, Place de concours, Chemin du Grand-Marais.

01.08 **Fête nationale** – Cette année la Fête nationale aura lieu dans le préau du Collège de La Gouvernière

18h30: ouverture des cantines (boissons et grillades)

20h45: Cérémonie officielle.

LATÉNA

Séance du Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle

Cette séance a failli devoir être reportée faute de combattants. En effet, c'est à une personne près que le quorum a été atteint et que l'assemblée a pu siéger. Était-ce la chaleur ou la période chargée, la moitié des localités appartenant aux syndicats n'étaient pas présentes. Le conseil de direction analysera cette situation et on devrait s'acheminer vers une solution de suppléance au niveau des communes membres. Affaire à suivre.

Le menu de cette séance était minimal mais important: un crédit de 86'000 francs pour la modernisation de deux tableaux électriques de la STEP (qui a passé la rampe sans coup férir) et les comptes 2024 du syndicat.

Ces derniers (les ultimes pour les communes de Enges, Hauterive, Laténa et Saint-Blaise) n'ont fait l'objet d'aucune objection et vu que la part communale (qui couvre la différence entre les charges et les recettes) a nettement diminuée entre 2023 et 2024, tant au niveau de la STEP que de la déchetterie, ils ont été acceptés à l'unanimité des membres présents.

Dans les divers, il a été question de l'extension de la déchetterie et des nouvelles fractions qui pourront ou devront y être triées et récupérées.

DJ

Trois règles d'or pour les jours de chaleur

Pour que vous et vos proches traversiez les journées chaudes en toute sérénité ! Les journées chaudes peuvent avoir des conséquences sur la santé. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les jeunes enfants, les nourrissons et les femmes enceintes sont particulièrement à risque.



Soyez prévoyant : informez-vous sur les alertes à la canicule sur MétéoSuisse.

1 Éviter les efforts physiques

- Abordez notamment les heures les plus chaudes de la journée avec calme et restez à l'ombre.
- Consommez des aliments salés après avoir transpiré.
- Couvrez votre peau avec des vêtements et appliquez régulièrement de la crème solaire lorsque vous êtes à l'extérieur.

2 Éviter la chaleur, refroidir le corps

- Fermez les fenêtres pendant la journée et évitez le soleil, aérez la nuit et tôt le matin.
- Rafraîchissez votre corps en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains.
- Portez des vêtements aérés en matières naturelles.

3 Boire beaucoup, manger léger, ajuster les médicaments

- Buvez régulièrement (au moins 1,5 litre par jour). Évitez les boissons sucrées et alcoolisées.
- Consommez des fruits et des légumes riches en eau. Évitez les aliments gras et difficiles à digérer. Parlez de votre alimentation avec un spécialiste.
- Clarifiez le dosage de vos médicaments avec un spécialiste.

Symptômes potentiellement liés à la canicule

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

Intervenir immédiatement !

- Boire beaucoup
- Rafraîchir le corps
- Trouver un endroit frais/ombragé
- S'allonger
- Appeler un médecin ou le 144 !

Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun Svizra
Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral de la protection de la population OFPP
Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse

Pompes funèbres Grau

24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

La fanfare L'Espérance vous invite

Sous le soleil du Sud

Vendredi 27 juin 2025, 19h30

Place du village de Cressier
Salle Vallier, en cas de mauvais temps

Avec la participation du Kid's Music et des tambours

Direction de la fanfare et du Kid's Music : Alexis Laurent
Direction des tambours : Pascal Moulin

Cantine Collecte



MARIN-EPAGNIER

56^e fête scolaire



Afin de clôturer l'année scolaire en beauté pour la joie des petits et des grands, la 56^{ème} édition de la fête scolaire de Marin aura lieu les vendredi 27 et samedi 28 juin 2025! En plus du fabuleux spectacle des enfants imaginé par les enseignant-e-s et du traditionnel cortège costumé, de nombreuses activités animeront le week-end: jeux, tombola, tattoo et grimage, spectacles, karaoké, disco pour petits et grands, restauration, boissons...

Cette année, parmi les temps forts de ce week-end festif, une photo humaine originale réunira tous les enfants de l'école ainsi que leurs enseignant-e-s. Cette composition unique sera réalisée par un photographe professionnel, immortalisant ainsi un souvenir précieux de l'année scolaire écoulée.

Autre nouveauté marquante de cette édition 2025: en plus de l'incontournable fanfare qui accompagne traditionnellement le cortège, une équipe de cors des Alpes viendra exceptionnellement ouvrir la marche. Ce moment musical et solennel marquera avec élégance le départ du défilé des enfants dans les rues du village.

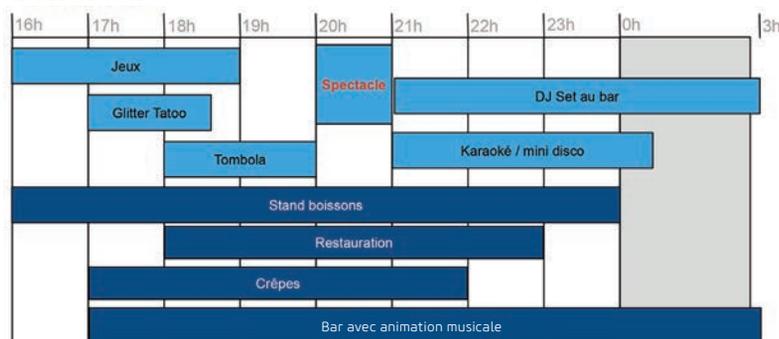


Tracé du cortège

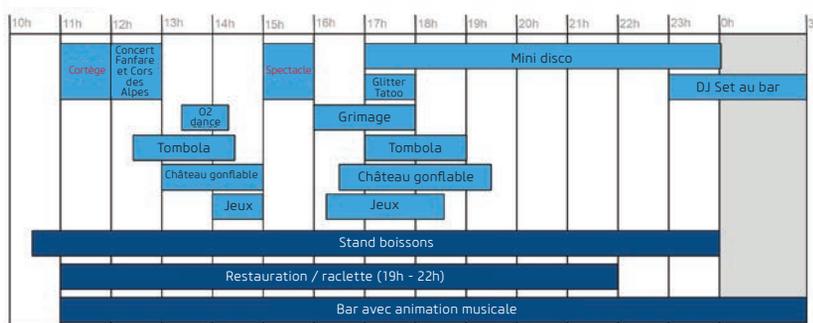
Le Comité remercie chaleureusement la commune, les enseignant-e-s ainsi que les parents bénévoles sans qui ce temps fort de notre vie villageoise ne pourrait avoir lieu. La présidente du Comité remercie aussi chaleureusement les 20 membres actifs dont ses 11 nouvelles recrues qui se sont démenés toute l'année pour donner vie à cet événement. Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux.ses à cet événement! Toutes les informations à propos de la fête (programme, tracé du cortège, billetterie, ...) sont sur www.fetescolairemarin.ch

Le Comité de la Fête Scolaire

Vendredi



Samedi



SAINT-BLAISE

Apéro de début d'été à Saint-Blaise Venez nombreux!



Rendez-vous le vendredi 27 juin 2025 dès 18h au nouvel espace polysport des Fourches.

Le comité de la Commission du 3 Février (C3F) organise son traditionnel apéritif villageois de début d'été. Sur un principe canadien, le comité fournit les boissons et s'occupe du service et les participants partagent les victuailles qu'ils auront confectionnées avec amour dans les cuisines du village. L'événement sera annulé en cas de météo défavorable, le bon sens étant de mise dans ces circonstances.

Nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux pour partager un moment de convivialité et lancer la saison la plus ensoleillée de l'année!

Le comité de la Commission du 3 Février

SAINT-BLAISE

Samedi 5 juillet 2025

Rencontre conviviale au Pré Brenier



Lancée, il y a 10 ans, la Rencontre des habitants et habitantes des alentours du Pré Brenier et des quartiers voisins, fixée traditionnellement au 1^{er} samedi de juillet, aura donc lieu le samedi 5 juillet prochain, à partir de 16h30.

Les organisateurs se réjouissent, d'ores et déjà, d'accueillir, par n'importe quel temps, sous le pavillon, chaque habitant et chaque habitante pour vivre un moment d'échanges et de convivialité en toute simplicité.

Chacun pourra agrémenter l'apéro de boissons, amuse-bouche et autres spécialités.

LIGNIÈRES

Les aînés en course – cap sur le Jura



En ce 18 juin chaud et ensoleillé, ce sont 32 participants ayant répondu à l'invitation de la commune qui ont pris part à la sortie des aînés.

Le départ du car à 8h30 s'est fait dans la fraîcheur, mais vu la canicule annoncée, il était prudent pour les aînés de Lignièrès de s'équiper de bouteilles d'eau pour leur périple passant par le Col du Chasseral, avec au passage une vue imprenable sur le Plateau et les Alpes, avant de redescendre sur la Vallée de Saint-Imier. 9h30, premier arrêt, Courtelary, à la chocolaterie Camille Bloch, où café-croissant ont été servis. Non sans plaisir les seniors ont pris part à la visite gourmande de saveurs et de découvertes des marques Ra-

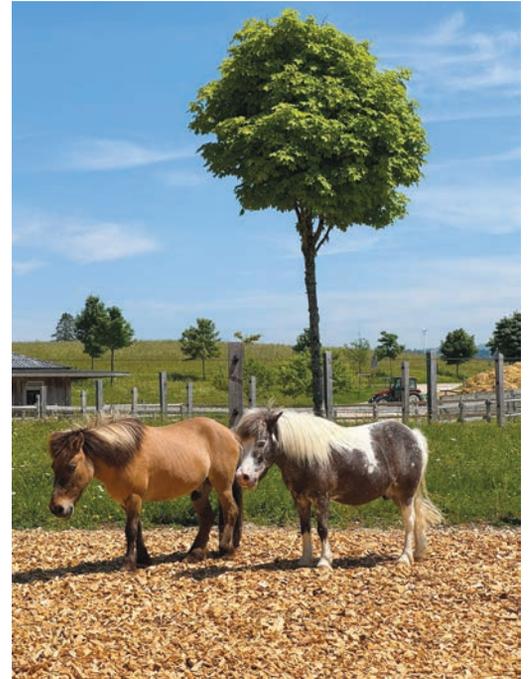
gusa et Torino, et ont croqué à pleines dents les douceurs chocolatées pour suivre ensuite le parcours découverte axé sur l'histoire captivante façonnée par trois dirigeants, Camille, Rolf et Daniel Bloch. A l'issue de la visite, un passage à la boutique avait pour intention, parait-il, de rapporter quelques friandises aux petits-enfants.

Est venu le moment de s'engouffrer dans le car en partance pour le Restaurant Maison Rouge situé à quelques minutes des Bois. Dans un magnifique cadre, entouré de verdure, le repas de midi autant rafraichissant que festif, a ravi les invités ligniérois. Une balade digestive, guidée et facultative, sur le domaine de la Fondation du cheval qui abrite de nombreux ânes et poneys, a vu la participation des plus assidus. D'autres ont préféré s'installer pour un moment de détente à la terrasse agréablement ombragée du restaurant.

Et c'était déjà l'heure de repartir. Sans regret, puisque le trajet de retour à travers les Franches Montagnes a donné un joli coup d'œil sur le paysage authentique de la région. Le voyage s'est poursuivi via le Plateau de Diesse pour regagner les terres neuchâteloises. Les accompagnantes, la conseillère communale Ophélie Gauchat aidée par Odile Schleppe, toutes deux membres de la Commission des Aînés, n'ont pas eu de souci, tout s'est bien passé.

Les au revoir, remerciements et sourires en disaient long sur le plaisir éprouvé en cette journée conviviale organisée par la Commission des Aînés et offerte par tradition par la commune de Lignièrès. Propos tirés du récit d'une accompagnante.

GC



CORNAUX-CRESSIER - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SERVICE BÉNÉVOLE

Des kilomètres de solidarité et des heures de cœur

Le mardi 10 juin dernier, le Service Bénévole Cornaux-Cressier a tenu son assemblée générale annuelle au Centre protestant de Cressier. Vingt-cinq membres étaient présents.

«Si vous vous mobilisez et faites de bonnes choses, vous remplirez le monde d'espoir et vous vous remplirez d'espoir», c'est avec cette citation que s'est ouverte l'assemblée.

Ensuite, la séance a permis de dresser un bilan riche en actions. En 2024, les bénévoles ont parcouru 9869 kilomètres, dont 2500 pour la livraison de repas à domicile, et ont offert 862 heures de leur temps au service des autres. Le comité a relevé une légère augmentation des repas distribués et des transports sociaux effectués, y compris des trajets chez le coiffeur ou le vétérinaire, preuve de l'attention portée à tous les aspects de la vie quotidienne. Les 56 membres actifs ont tous été chaleureusement félicités.

L'année a également été marquée par l'arrivée de sept nouveaux bénévoles, grâce notamment à la présence du Service lors de la Fête du Soleil de Cornaux. Ruth Monnard, Marianne Delachaux, Lolita Krattinger et Christian Nydegger de Cornaux ainsi que Carmina et Maurice Muriset et Jean-Louis Vuilleumier de Cressier ont rejoint les rangs du Service bénévole.

De plus, un hommage a été rendu à Jacques Mury, membre fondateur, qui quitte le comité après de nombreuses années d'engagement.

Les comptes 2024, présentés par la caissière Brigitte Gyger ont été acceptés à l'unanimité, et montrent une gestion saine et rigoureuse.

Le comité, reconduit en bloc, a lancé un appel pour combler la place laissée vacante par Jacques Mury.

Enfin, la séance a rappelé la possibilité de suivre des cours de formation continue via Bénévolat Neuchâtel, dont 50 % des frais sont pris en charge par le Service.

La soirée s'est conclue dans la bonne humeur, autour d'un apéritif généreux, symbole de l'esprit convivial et solidaire qui anime ce service essentiel à la communauté.

IN

Garage des Parcs Sàrl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes
Rue de la Rosière 2
2000 Neuchâtel

032 725 29 79
www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

CRESSIER

La Cave des Lauriers Jungo & Fellmann a remporté le prix « Ambassadeur »



Récemment réunis au Temple du Bas à Neuchâtel, les vignerons ont pris part à la cérémonie de remise de la Sélection des vins neuchâtelois. Carton plein pour La Cave des Lauriers Jungo & Fellmann à Cressier, couronnée de succès glorifiant le travail d'une famille.

Parmi les 252 vins au concours, 55 ont été honorés d'une Sélection Or. Provenant de 31 vigneron de Neuchâtel, d'un vigneron du Vully et d'un vigneron de la région du Lac de Biemme, ces vins ont été notés par les dégustateurs, du 20 au 22 mai, au Château de Boudry.

Trois catégories de prix ont été décernés. Prix Ambassadeur - le vigneron ayant obtenu la meilleure moyenne pour tous ses vins présentés. Prix Excellence - les vins ayant obtenu le plus haut pointage dans 12 catégories de cépages. Sélection Or - les vins ayant obtenu une note supérieure ou équivalente à 90 points. La cérémonie a été ouverte par Yann Huguelit, président de l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise. Les prix d'Excellence ont été décernés par diverses personnalités neuchâteloises. Les domaines viticoles de l'Entre-deux-Lacs ont tiré leur épingle du jeu.

Prix Excellence: Domaine de l'Hôpital de Pourtalès, Cressier • Chasselas «Les Perles d'Or» 2023. Cave des Lauriers Jungo & Fellmann, Cressier • Non Filtré 2024.

Sélection Or: Cave des Lauriers Jungo & Fellmann • Chasselas Le Charmeur 2024 • Œil de Perdrix 2024 • Pinot Gris 2024 • Pinot Noir barrique «1879» • Pinot Noir barrique «Les Cloux» 2023. Cave Alain Gerber, Hauterive • Chasselas, Champréveyres 2024 • Pinot Noir, Neuchâtel 2023. Domaine de l'Hôpital de Pourtalès, Cressier • Chasselas 2024 • Le Pélican 2023. Domaine Grisoni, Cressier • Œil de Perdrix «Les Moussières» 2024. Engel Dimitri Vins, Saint-Blaise • Chasselas barrique «l'Invisible» 2022.

Bravo à la Cave des Lauriers Jungo & Fellmann pour son impressionnant palmarès.

GC

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweacker

L'ancien conseiller d'Etat Pierre Dubois est décédé
Réminiscences...

Lui a permis de développer et de diversifier son tissu économique dans la crise des années 1970-1980.

Hauterive, avril 1982

Conseiller d'Etat socialiste à la tête du département de l'industrie, aujourd'hui département de l'économie et de la cohésion sociale, il avait été invité par le Parti socialiste d'Hauterive pour évoquer la crise économique, notamment celle de l'industrie horlogère qui sévissait dans notre canton.

Et Pierre Dubois de dire d'emblée: «Une économie libérale ne se maîtrise pas; elle se vit. Il faut être humble.» Un brin malicieux, il ajouta: «Ces propos ne sont pas de moi; c'est le président Valéry Giscard d'Estaing qui les a prononcés. J'ai peu d'affinités avec lui, mais je partage en tous points ces propos, Tout ce que je vous dis aujourd'hui peut être démenti en bien comme en mal.»

Pierre Dubois avait engagé Karl Dobler, au département de l'industrie, un promoteur industriel: une nouvelle fonction au sein de l'Administration. «Son activité a déjà été bénéfique: il lui a fallu quatre ans pour créer 680 emplois; il n'a fallu que trois mois à l'industrie horlogère pour en bousiller autant.» souligna le conseiller d'Etat.

Quand on était dans le creux de la crise, on aurait pu se laisser aller à la déprime. L'Etat, en particulier son département, s'efforçait d'attirer des entreprises nouvelles pour prendre le relais de l'horlogerie. La tâche n'était pas aisée dans le climat économique mondial de l'époque. Pierre Dubois conclut: «Il ne faut cependant pas se laisser aller à la déprime. Il faut voir le verre à moitié plein et pas à moitié vide.»

Son action fut déterminante pour le développement et la diversification du tissu économique du canton, soucieux de la solidité et de l'unité de la société.

Neuchâtel, mai 1955

Elève du Gymnase cantonal, il se rendit, en début de matinée, avec ses camarades de classe, à une leçon de gymnastique au stade de la Maladière. On ne sait qui lui déroba son pantalon dans les vestiaires. Pas décontenancé pour un sou, il poursuivit le reste de la matinée dans sa classe mixte... en sous-vêtements!

Fin des années 1990, Château de Neuchâtel, salle des chevaliers

Le Conseil d'Etat avait réuni tous ses chefs de service pour un repas. Attaché comme pas un au FC Neuchâtel Xamax, dont il fut un supporter passionné avant d'en devenir président d'honneur, il s'était coiffé d'écouteurs pour suivre le match de son club préféré. A chaque but marqué par l'équipe neuchâteloise, il levait les bras et faisait partager sa joie à ses collègues et aux serveurs de la République!

C'était Pierre Dubois, comme on l'aimait...

CZ